

DOSSIER D'INFORMATION MAIRIE



130200061V0000110314

free
mobile

OPÉRATEUR : Free Mobile
CODE SITE : 57606_022_04
ADRESSE DU SITE : 1 RUE DES CERISES
COMMUNE : 57500 SAINT-AVOLD
DATE : 19/01/2026

free

| RÉFÉRENCES ET DESCRIPTIF DU PROJET

OPÉRATEUR :	FREE MOBILE
COMMUNE :	SAINT-AVOLD
NOM DU SITE :	PAC_TERRAIN_DOORDHAL
CODE SITE :	57606_022_04
ADRESSE :	1 RUE DES CERISES - 57500 SAINT-AVOLD
TYPE DE SUPPORT :	Pylône autostable
PROJET DE :	Nouvelle antenne relais
COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES :	X = 915864.18, Y = 2464049.05 Longitude : 6.660756, Latitude : 49.096227

| CONTACT FREE MOBILE

NOM :	Mathilde GUERARD Responsable des Relations avec les Collectivités Territoriales
E-MAIL :	mguerard@free-mobile.fr
ADRESSE :	Free Mobile 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 Paris

SOMMAIRE

1. Synthèse et motivation du projet	4
2. Descriptif détaillé du projet et des installations	4
3. Autorisations administratives	6
4. Calendrier indicatif du projet	7
5. Adresse et coordonnées de l'emplacement de l'installation	7
6. Plan de situation à l'échelle	8
7. Plan de cadastre	10
8. Photographies du lieu d'implantation et photomontage avant/après	11
9. Déclaration ANFR	14
10. Plans du projet	15
11. Documents pédagogiques élaborés par l'Etat	22
12. Engagements de Free Mobile au titre de la protection et de la santé	23
13. Engagements de Free Mobile au titre de la transparence	23



1390200061V00001104.14

1. Synthèse et motivation du projet

En tant que titulaire de licences 3G, 4G et 5G, Free Mobile est soumis à des obligations nationales qui concernent notamment la couverture de la population, la qualité de service et sa disponibilité, le paiement de redevances, la fourniture de certains services ainsi que la protection de la santé et de l'environnement.

Free Mobile est notamment impliquée dans le programme national de résorption des zones blanches ainsi que dans l'ensemble des programmes de couverture ciblée mis en place en partenariat avec les pouvoirs publics et les collectivités locales.

La couverture des territoires en services de communications et services mobiles est adaptée à la réalité des usages et permet aux territoires d'apporter à leurs administrés les moyens de communications indispensables à leur vie personnelle et professionnelle.

Ainsi, **Free Mobile travaille continuellement à répondre aux attentes des abonnés et collectivités et contribuer à l'aménagement numérique des territoires et sa pérennité en anticipant les évolutions des besoins et usages.**

Le déploiement et le fonctionnement des antennes-relais est strictement encadré par la loi.

Le spectre de fréquences accessibles par l'opérateur est réglementé et fait l'objet d'autorisations assorties d'obligations réglementaires.

Chaque nouvelle antenne ou modification doit faire l'objet d'une autorisation d'émettre dans une bande de fréquences donnée de la part de l'ANFR avant d'être mise en service. L'ANFR vérifie notamment que les seuils sanitaires d'exposition du public aux rayonnements électromagnétiques sont respectés.

2. Descriptif détaillé du projet et des installations

Descriptif du projet

Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, Free Mobile projette l'installation d'un site émettant sur les bandes de fréquences 900/1800/2100/2600HZ pour contribuer à la couverture de votre commune en 3G et 4G.

Ce projet consiste à installer 3 antennes (et 3 faisceaux hertzien en réservation) sur un pylône à créer situé Rue des cerises 57500 Saint-Avold. Toutes les baies techniques de taille réduite seront installées au pied du pylône. Les baies techniques seront raccordées aux antennes par des câbles (fibre optique).

Caractéristiques d'ingénierie

Nombre d'antennes	Existantes : 0	À ajouter : 3	À modifier : 0
Type		Panneau	
Technologies		4G	
Azimuts (S1/S2/S3)		60° 210° 330°	

Antennes

Azimut	Technologie Bande de fréquence	Hauteur Support / sol	Hauteur Support / NGF ⁽¹⁾	HBA ⁽²⁾ / sol	HBA NGF	HMA ⁽³⁾ / sol	HMA / NGF	PIRE (dbW)	PAR (dbW)	Tilt
60° 210° 330°	4G 700 MHz	19.90 m	283.90 m	15.50 m	279.50 m	16.90 m	280.90 m	31	28.85	6°
	5G 700 MHz	19.90 m	283.90 m	15.50 m	279.50 m	16.90 m	280.90 m	31	28.85	6°
	4G 900 MHz	19.90 m	283.90 m	15.50 m	279.50 m	16.90 m	280.90 m	29	26.85	6°
	4G 1800 MHz	19.90 m	283.90 m	15.50 m	279.50 m	16.90 m	280.90 m	33	30.85	4°
	4G 2100 MHz	19.90 m	283.90 m	15.50 m	279.50 m	16.90 m	280.90 m	33	30.85	4°
	4G 2600 MHz	19.90 m	283.90 m	15.50 m	279.50 m	16.90 m	280.90 m	33	30.85	4°

⁽¹⁾NGF = nivellement général de la France

⁽²⁾HBA = hauteur bas d'antenne

⁽³⁾HMA = hauteur milieu d'antenne

⁽⁴⁾ sans tenir compte de la variabilité des faisceaux

Azimut : orientation de l'antenne par rapport au nord géographique

PIRE (Puissance Isotrope Rayonnée Equivalente) : puissance qu'il faudrait appliquer à une antenne isotrope pour obtenir le même champ dans la direction où la puissance émise est maximale

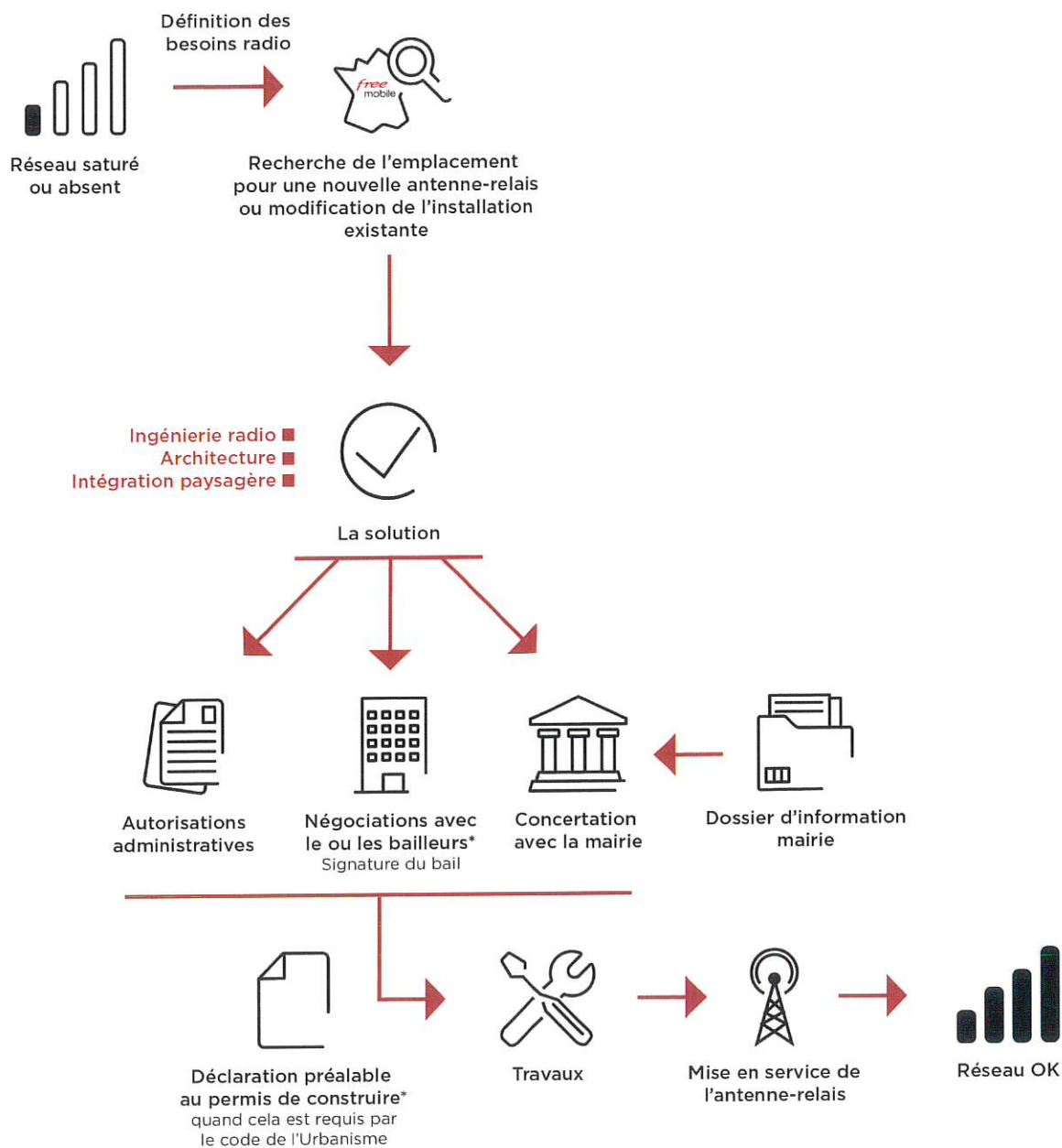
PAR (Puissance Apparente Rayonnée) : puissance calculée en référence à une émission produite par une antenne dipôle idéale

Conformément aux dispositions de l'article 1er de la loi du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques, Free Mobile s'engage à respecter les valeurs limites des champs électromagnétiques telles que définies par le décret du 3 mai 2002.



Phases de déploiement du projet

L'installation d'une antenne-relais est un projet qui dure de 18 à 24 mois.



*Si nécessaire

3. Autorisations administratives

Autorisations administratives nécessaires

Déclaration Préalable	☒ oui	☐ non
Permis de construire	☐ oui	☒ non

4. Calendrier indicatif du projet

Remise du dossier d'Information (TO)	Janvier 2026
Dépôt des autorisations d'urbanisme (DP)	Février 2026
Début des travaux (prévisionnel)	Juin 2026
Mise en service (prévisionnel)	Janvier 2027

Après construction du site et installation de l'énergie et transmission, l'insertion technique du site dans le réseau peut être entreprise.

L'allumage d'un site suit une procédure rigoureuse, assurant plusieurs vérifications entre exploitation et radio.

5. Adresse et coordonnées de l'emplacement de l'installation

Adresse

1 RUE DES CERISES
57500 SAINT-AVOLD

Coordonnées

Lambert II étendu

X = 915864.18
Y = 2464049.05

WGS 84

Longitude : 6.660756
Latitude : 49.096227



1380200061V0000110614

6. Plan de situation à l'échelle

Localisation de l'installation



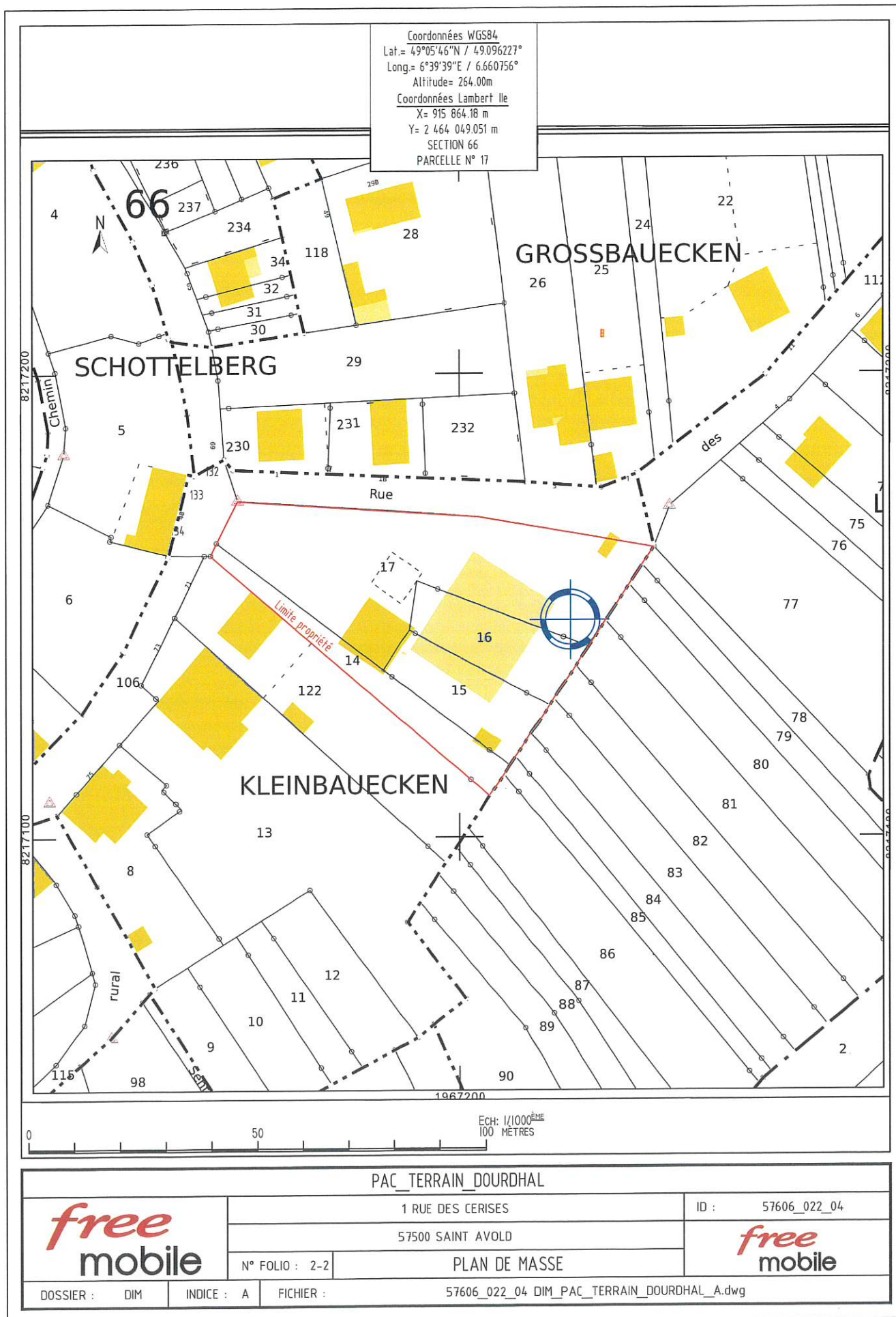
Description des ouvrants (fenêtres, balcons, portes) situés à moins de 10 mètres, sur le linéaire de façade concerné

SANS OBJET



1340200061V0000110714

7. Plan de cadastre



8. Photographies du lieu d'implantation et photomontage avant/après

Prises de vue



1340200061V00000110814

Prise de vue n°1

Etat avant :

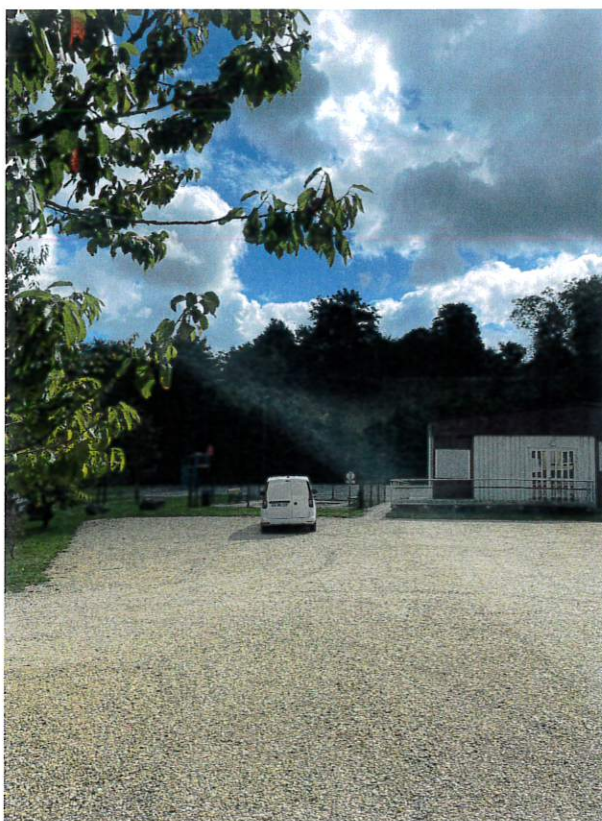


Etat après :

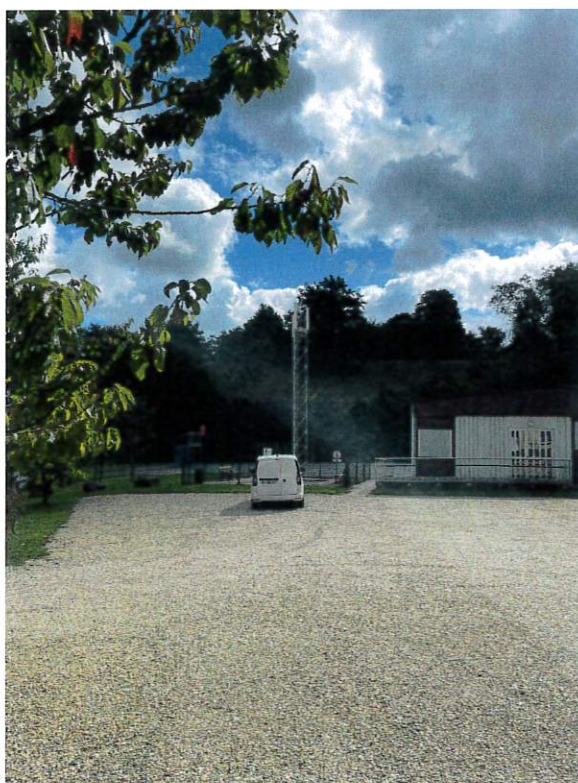


Prise de vue n°2

Etat avant :



Etat après :



1380200061V0000110914

9. Déclaration ANFR

Le projet fera l'objet d'une déclaration ANFR selon les points ci-dessous. Grâce à ces éléments, l'ANFR gère l'attribution des fréquences aux divers émetteurs et veille au respect de la réglementation.

1. Conformité de l'installation aux règles du guide DR 17* de l'ANFR ?

☒ oui ☐ non

** Guide technique ANFR DR17 modélisation des sites radioélectriques et des périmètres de sécurité pour le public.*

2. Existence d'un périmètre de sécurité balisé accessible au public**

☐ oui ☒ non

*** Périmètre de sécurité : zone au voisinage de l'antenne dans laquelle le champ électromagnétique peut-être supérieur au seuil du décret ci-dessous.*

3. Le champ électrique maximum qui sera produit par la station objet de la demande sera-t-il inférieur à la valeur de référence du décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 en dehors de l'éventuel périmètre de sécurité ?

☒ oui ☐ non

4. Présence d'établissements particuliers (établissements scolaires, crèches, établissements de soins) de notoriété publique visé par l'article 5 du décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 situés à moins de 100 mètres de l'antenne

☐ oui ☒ non

10. Plans du projet

NOMENCLATURE		
FOLIO	DESIGNATION FOLIO	PRESENCE FOLIO
01	NOMENCLATURE	OK
02-1	VUE AERIENNE	OK
02-2	PLAN DE MASSE	OK
03	PLAN D'IMPLANTATION EXISTANT	OK
04	PLAN D'IMPLANTATION PROJET	OK
05	PLAN D'ELEVATION EXISTANT	OK
06	PLAN D'ELEVATION PROJET	OK



1360200061V0000111014

GRILLE D'EVOLUTION				
INDICE	DATE	DESSINATEUR	DESIGNATION	NOM ENTREPRISE
A	12/01/2026	N.T.	EMISSION ORIGINALE	FREE-MOBILE

PAC_TERRAIN_DOURDHAL				
free mobile	1 RUE DES CERISES			ID : 57606_022_04
	57500 SAINT AVOLD			free mobile
	N° FOLIO : 01	NOMENCLATURE		
DOSSIER : DIM	INDICE : A	FICHER : 57606_022_04 DIM_PAC_TERRAIN_DOURDHAL_A.dwg		

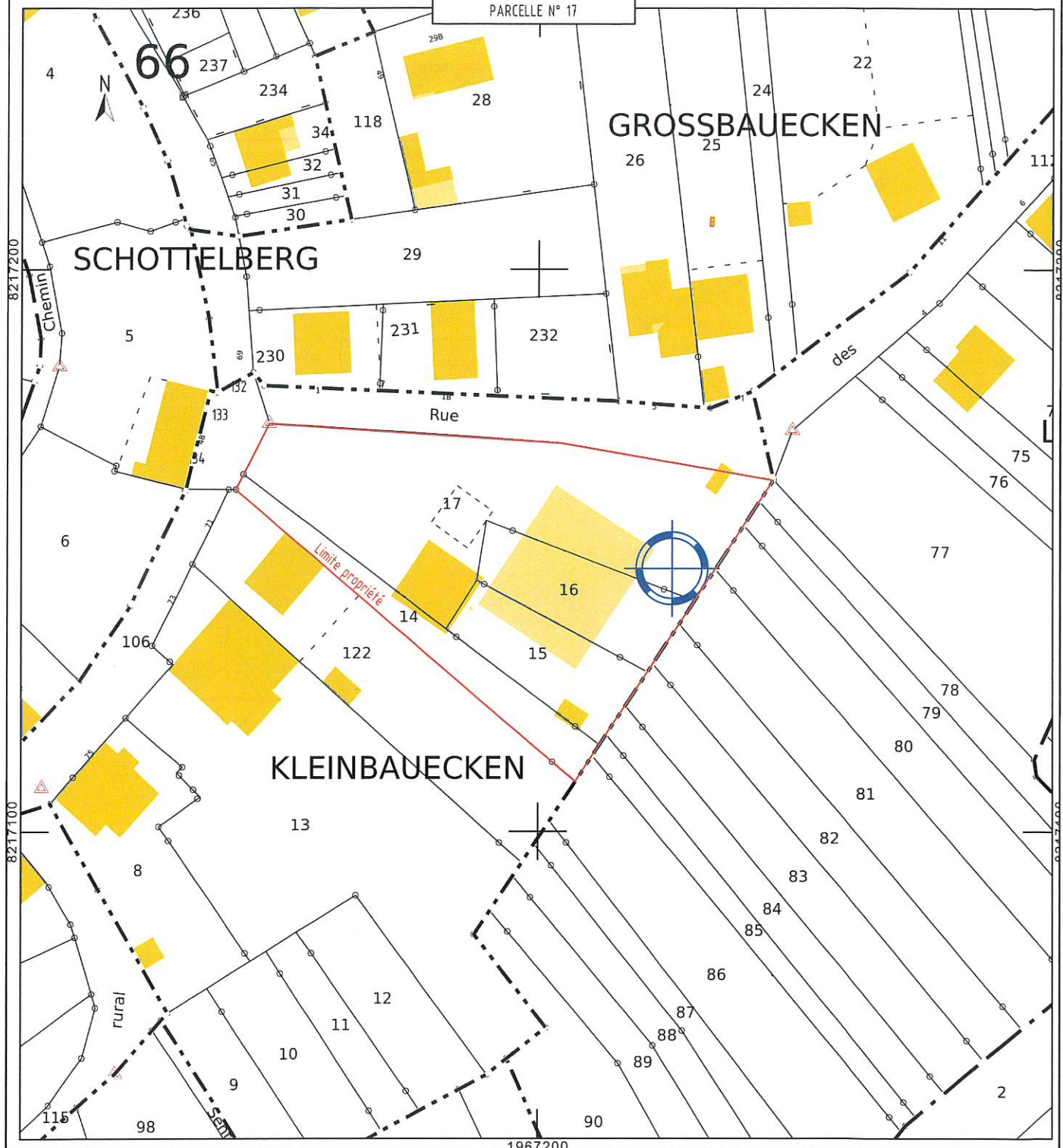
free



PAC_TERRAIN_DOURDHAL			
	1 RUE DES CERISES		ID : 57606_022_04
	57500 SAINT AVOLD		
	N° FOLIO : 2-1	VUE AERienne	
DOSSIER : DIM	INDICE : A	FICHER :	57606_022_04 DIM_PAC_TERRAIN_DOURDHAL_A.dwg

free

Coordonnées WGS84
Lat.= 49°05'46"N / 49.096227°
Long.= 6°39'39"E / 6.660756°
Altitude= 264.00m
Coordonnées Lambert IIe
X= 915 864.18 m
Y= 2 464 049.051 m
SECTION 66
PARCELLE N° 17



Ech: 1/1000^{ème}
100 METRES

PAC_TERRAIN_DOURDAL

free
mobile

1 RUE DES CERISES

ID : 57606_022_04

57500 SAINT AVOUD

N° FOLIO : 2-2

PLAN DE MASSE

free
mobile

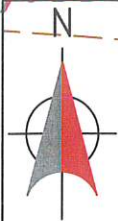
DOSSIER : DIM

INDICE : A

FICHER :

57606_022_04 DIM_PAC_TERRAIN_DOURDAL_A.dwg

free



Rue Des

Lerises

Sur le Pylône

3 Antennes Free Mobile 3G/4G

HBA: 15.50m/Sol

HMA: 16.90m/Sol

Az: 60°/210°/330°

5.00m² ≤ emprise au sol ≤ 20.00m²

Limite propriété

Pavés

Macadam

Pylône Treillis Ht: 18.35m RAL 7033

264.00mNGF

SOL

0.00m

Structure +But

Coffrets énergie

Section: 66
Parcelle: 17

Zone technique pour Free Mobile

Massif + dalle en béton, enterrés.

79

80

81

Section: 66
Parcelle: 16

Section: 66
Parcelle: 15

ROSE DE VUE EN ELEVATION

Clôture ht:2.00m + portillon
d'accès à poser

Un filet anti ballons à poser

3 Antennes Free Mobile 3G/4G RAL 7033
Az: 60°/210°/330° HBA: 15.50m

ECH: 1/200^{ème}
20 MÈTRES

PAC_TERRAIN_DOURDHAL

free
mobile

1 RUE DES CERISES

ID : 57606_022_04

57500 SAINT AVOUD

N° FOLIO : 4

PLAN D'IMPLANTATION PROJET

free
mobile

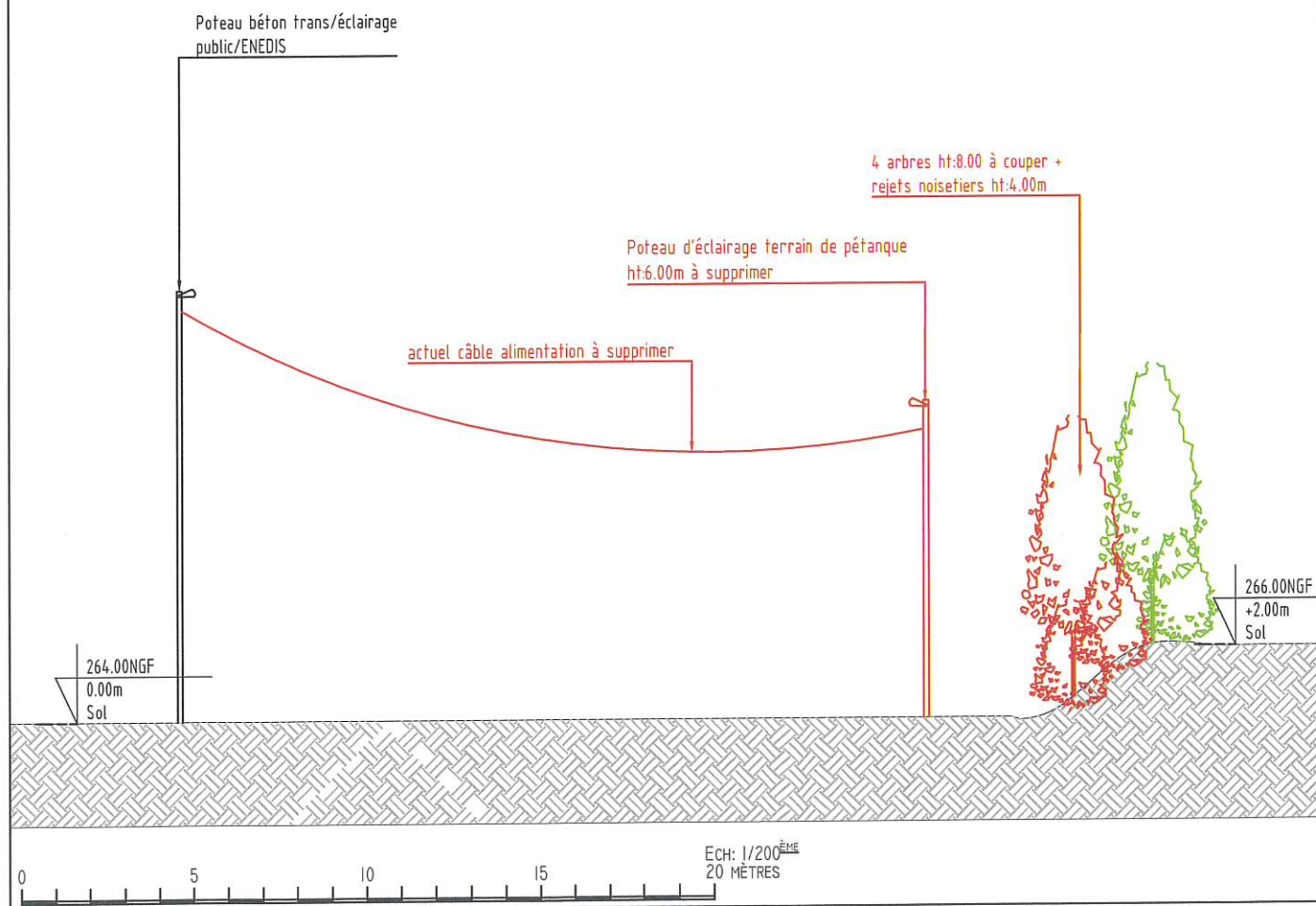
DOSSIER : DIM

INDICE : A

FICHIER :

57606_022_04 DIM_PAC_TERRAIN_DOURDHAL_A.dwg

1380200061V0000111214



PAC_TERRAIN_DOURDHAL

free
mobile

1 RUE DES CERISES

ID : 57606_022_04

57500 SAINT AVOLD

free
mobile

N° FOLIO : 5

PLAN D'ELEVATION EXISTANT

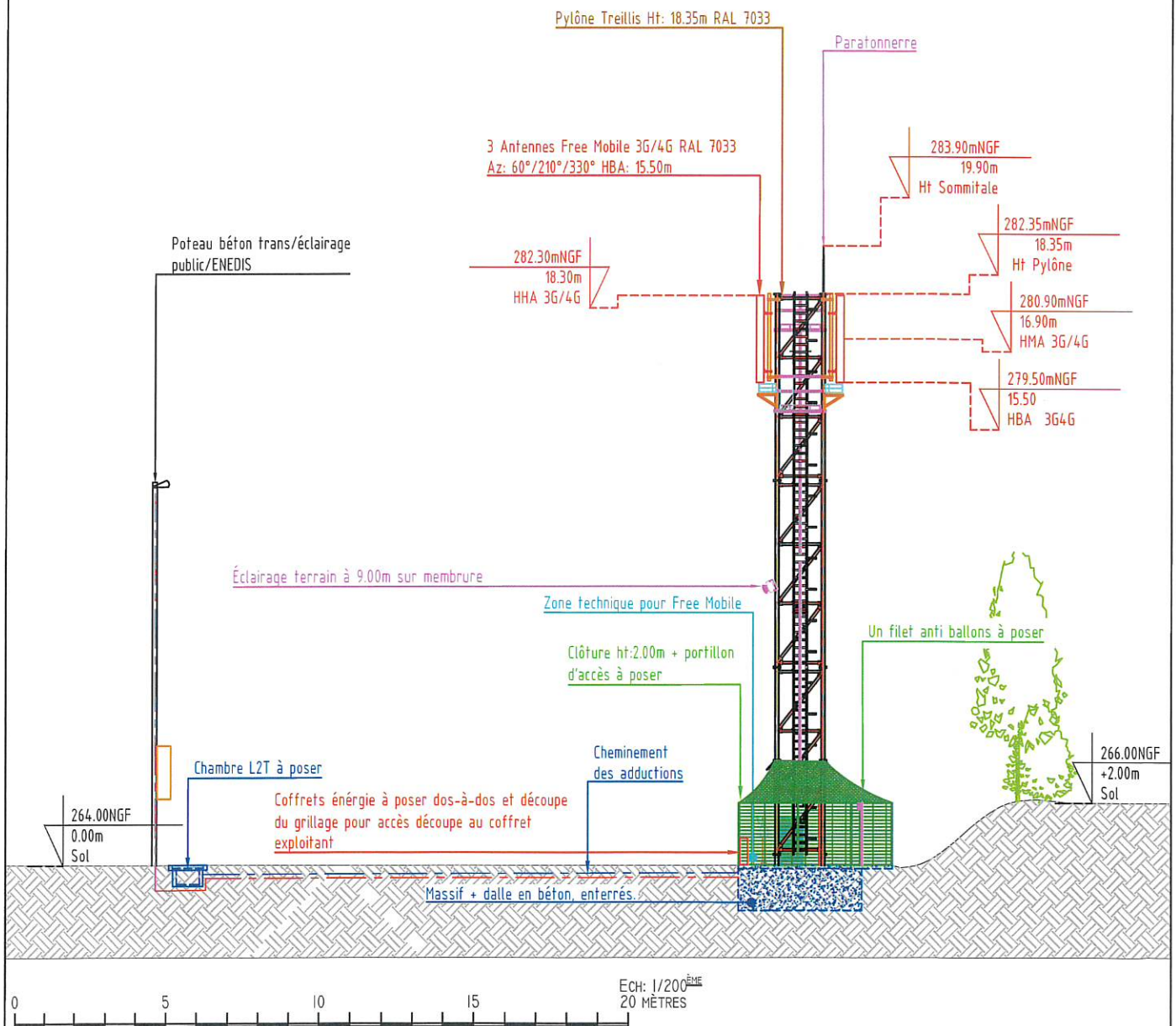
DOSSIER : DIM

INDICE : A

FICHER :

57606_022_04 DIM_PAC_TERRAIN_DOURDHAL_A.dwg

Sur le Pylône
3 Antennes Free Mobile 3G/4G
HBA: 15.50m/Sol
HMA: 16.90m/Sol
Az: 60°/210°/330°
$5.00m^2 \leq \text{emprise au sol} \leq 20.00m^2$



PAC_TERRAIN_DOURDHAL

free
mobile

1 RUE DES CERISES

ID : 57606_022_04

57500 SAINT AVOUD

N° FOLIO : 6

PLAN D'ELEVATION PROJET

free
mobile

DOSSIER : DIM

INDICE : A

FICHIER :

57606_022_04 DIM_PAC_TERRAIN_DOURDHAL_A.dwg

11. Documents pédagogiques élaborés par l'Etat

Sites Internet

Site gouvernemental	www.radiofrquences.gouv.fr
Sites de l'Agence Nationale des Fréquences	www.anfr.fr www.cartoradio.fr https://5g.anfr.fr/
Sites de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des postes	www.arcep.fr

Documents pédagogiques de l'Etat

Téléchargeables sur le site gouvernemental www.radiofrquences.gouv.fr

Antennes relais de téléphonie mobile	http://www.radiofrquences.gouv.fr/les-conditions-d-implantation-a16.html
Surveiller et mesurer les ondes électromagnétiques	http://www.radiofrquences.gouv.fr/surveiller-l-exposition-du-public-a95.html

Fiches ANFR

Téléchargeables sur le site www.anfr.fr

Exposition du public aux ondes: Le rôle des Maires	https://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/expase/ANFR-Brochure-exposition-aux-ondes-maires.pdf
Présentation de la 5G	https://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/5G/ANFR_5G.pdf
Vidéos pédagogiques sur les ondes	https://www.anfr.fr/anfr/lanfr-academie

Rapports des Autorités scientifiques et sanitaires

Rapport et Avis de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail (ANSES ex AFSSET), 15 octobre 2013, Mise à jour de l'expertise « radiofréquences et santé »

L'ANSES actualise l'état des connaissances qu'elle a publié en 2009. L'ANSES maintient sa conclusion de 2009 sur les ondes et la santé et indique que *«cette actualisation ne met pas en évidence d'effets sanitaires avérés et ne conduit pas à proposer de nouvelles valeurs limites d'exposition de la population»*

12. Engagements de Free Mobile au titre de la protection et de la santé

Free Mobile, exploitant un réseau de télécommunications tel que défini au 2° de l'article 32 du code des postes et télécommunications, certifie que, en dehors du périmètre de sécurité mentionné sur plan et balisé sur le site, les références de valeurs d'exposition aux champs électromagnétique suivantes, et fixées dans le décret n°2002-775 du 3 mai 2002 sont respectées.

Free Mobile s'engage à appliquer les règles de signalisation et de balisage des périmètres de sécurité qui lui sont propres dans les zones accessibles au public.

Free Mobile s'engage à respecter les seuils maximaux réglementaires contraignants en France conformément aux dispositions du décret **2002-775 du 3 mai 2002**. Ces seuils réglementaires, établis sur avis de l'ANSES, permettent d'assurer une protection contre les effets établis des champs électromagnétiques radiofréquences. A l'image de la grande majorité des pays membres de l'Union européenne, celles-ci sont issues de la recommandation du Conseil de l'Union européenne 1999/519/CE du 12 juillet 1999 relative à l'exposition du public aux champs électromagnétiques et conformes aux recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé).

Ce seuil, a été fixé par le Gouvernement sur la base des avis de l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail). **En tout état de cause, Free Mobile s'est toujours engagé à se conformer continuellement à toute éventuelle modification de la réglementation.**

Valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques (décret 2002-775 du 3 mai 2002)

	700 MHz	800 MHz	900 MHz	1,8 GHz	2,1 GHz	2,6 GHz	3,5 GHz
Valeur limite d'exposition (V/m)	36	39	41	58	61	61	61

Pour garantir une sécurité maximale, ce seuil de référence a été établi de façon à garantir au niveau du public un DAS (débit d'absorption spécifique) corps entier inférieur à 0,08W/kg. Ce niveau de DAS est obtenu en appliquant un coefficient diviseur de 50 sur la mesure en deçà de laquelle aucun effet biologique n'a été observé expérimentalement.

L'Agence nationale des Fréquences (ANFR) est la garante du respect de cette réglementation. En particulier, elle délivre une autorisation pour tout projet d'installation d'un site radio électrique dans le cadre de la procédure de la commission des sites et servitudes radioélectrique (COMSIS). Une antenne ne peut émettre sans cette autorisation.

13. Engagements de Free Mobile au titre de la transparence

Free Mobile met en œuvre depuis plusieurs années un processus opérationnel de déploiement de ses sites selon les règles de **transparence et d'application du principe de sobriété de l'exposition électromagnétique découlant de la loi Abeille de 2015 et repris dans le code des communications électroniques.**

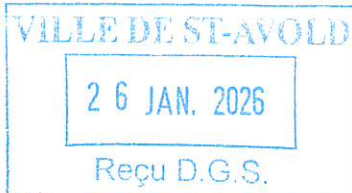
Free Mobile s'engage à informer le maire ou le président du groupement de communes de la date effective des travaux d'implantation de la nouvelle installation radioélectrique concernée ainsi que de la date prévisionnelle de mise en service de cette installation.



1380200061V0000111414

Des mesures d'information préalable des maires et de concertation sur les ondes existent en France depuis plus de 15 ans. L'Association des Maires de France et les opérateurs ont ainsi établi en 2006, un « Guide des relations entre opérateurs et communes » (GROC) veillant à ce que chaque nouveau projet d'antenne dans une commune fasse l'objet d'une information préalable du maire. Free Mobile s'engage à suivre ce guide.

free



Monsieur René STEINER
Mairie - Saint-Avold
36 boulevard de Lorraine
BP 10019
57500 Saint-Avold

Paris, le 19/01/2026

Objet : Remise Dossier Information Mairie

Réf(s) : 57606_022_04

Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver annexé à ce courrier, le Dossier d'Information Mairie concernant le projet d'installation d'une station d'antennes relais Free Mobile situé 1 RUE DES CERISES, 57500 SAINT-AVOLD.

Vous en souhaitant bonne réception, je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Mathilde GUERARD

Responsable des Relations avec les Collectivités Territoriales



1300200061V0000110214

Free Mobile-Groupe iliad

16, rue de la Ville l'Évêque 75008 Paris

SIRET : 499247138 00021 - Société par actions simplifiée au capital de 365 138 779 €

Immatriculée au registre du commerce des sociétés de Paris sous le numéro RCS 499 247 138

